
ICANN68 | Forum de politiques virtuel – GAC : révision du communiqué du GAC de l’ICANN68
Mardi 23 juin 2020 – 10h00 à 11h00 MYT

JULIA CHARVOLEN: Bonjour à tous, ici Julia du soutien pour le GAC, nous allons commencer l’enregistrement.

Bonjour à tous, bonsoir, Julia Charvolen de l’équipe de soutien au GAC, bienvenue à cette réunion virtuelle de l’ICANN 68, avec notre première séance de la journée. Nous allons donc passer en revue les différents points du communiqué du GAC. Il est donc le 23 juin.

Nous n’allons pas faire l’appel pour ne pas perdre de temps, mais votre participation sera notée dans l’annexe du communiqué et dans le procès-verbal de cette réunion du GAC.

Étant donné les bombardements Zoom qui ont eu lieu lors de la première journée de la réunion, les séances communautaires et ccNSO passeront aux salles webinaire Zoom. Pour que les membres du GAC puissent parler, ils doivent être identifiés comme panélistes. Pour que Zoom le fasse de manière automatique, les membres du GAC doivent soit s’enregistrer dans la zone Zoom avec l’adresse email qu’ils utilisent pour la liste de diffusion du GAC ou alors rentrer dans le Zoom avec le lien individuel qui leur a été envoyé par email.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Si un membre du GAC ne peut pas lever la main et s'il ne peut pas voir les noms des membres, des panélistes, et bien il va falloir quitter la salle et réutiliser le lien envoyé par email.

Lorsque vous serez reconnu comme panéliste dans la salle Zoom, les membres du GAC pourront utiliser les différentes fonctionnalités reconnues dans Zoom. Ils pourront indiquer leur nom de participant, leur délégation, leur pays.

Si vous utilisez une autre adresse email vous ne serez pas promu, et vous ne pourrez pas prendre la parole.

La salle Zoom est équipée d'une fenêtre que vous pouvez trouver en bas de votre fenêtre Zoom pour poser une question ou un commentaire. Vous pouvez donc poser votre question ou mettre votre commentaire dans cette fenêtre Q&A, Questions/réponses. Nous vous demandons d'être brefs si possible dans ces questions.

L'interprétation pour les séances du GAC sera faite en 6 langues des Nations Unies plus le portugais. Donc pourrez utiliser la plateforme CRN pour l'interprétation simultanée. Vous avez les consignes dans le chat du Zoom ou dans les documents qui sont disponibles sur la page du GAC.

Votre micro sera éteint pendant toute la séance, sauf si vous levez la main pour parler. Si vous souhaitez parler, levez la main, nous allumerons votre micro. Et on vous donnera la parole.

N'oubliez pas d'éteindre tous les autres dispositifs lorsque vous prenez la parole, y compris les notifications de l'application.

Et enfin, toute cette séance sera dépendante des indications sur le comportement.

Je passe maintenant la parole à la présidente de séance du GAC, Manal.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Julia. Je n'ai pas pu mettre en marche la caméra, mais ce n'est pas grave.

Bonjour ou bonsoir à tous. Bienvenus à cette réunion pour passer en revue les différents points, critiques pour le communiqué du GAC. Ce sera la première discussion que nous avons sur le communiqué.

Pendant ce premier point sur les points clefs, nous devons confirmer notre plan pour la rédaction du communiqué, identifier les sujets éventuels de notre communiqué, ce que nous souhaitons donc inscrire dans le communiqué, et nous devons lancer la conversation sur ce que nous souhaitons communiquer par rapport à chacune de ces thématiques, et nous devons également choisir des secrétaires.

Donc, comme d'habitude, le personnel de soutien sera là pour nous aider sur ce qui n'a rien à voir avec le contenu, la substance. J'espère que les membres du GAC et les observateurs seront là pour indiquer tout ce qui est relatif au texte, au contenu, aux sujets qui sont importants pour le GAC. Et, donc troisième partie, l'avis du GAC qui sera communiqué au conseil.

Donc je confirme notre plan par rapport à la rédaction du communiqué. Mettons-nous donc d'accord sur les délais avant l'adoption du communiqué.

À l'ICANN 67, je crois que nous nous étions donné 24 h avant de faire passer à tout le monde la version définitive du communiqué. Il nous avait été demandé d'accorder un peu plus de temps pour l'ICANN 68. Donc la question que je me pose, c'est de savoir combien de temps vous souhaitez avoir avant l'adoption du communiqué.

Et, par ailleurs, s'il y a des commentaires, des suggestions, de thématiques que l'on pourrait inclure au communiqué, et bien n'hésitez pas à lever la main, et à prendre la parole.

Si je regarde les priorités, il y a l'abus du DNS, l'EPDP et les procédures ultérieures qui étaient donc les thématiques prioritaires pour le GAC. Donc je pense que ce sont des sujets que l'on pourra éventuellement mettre dans le communiqué.

Merci Fabien d'avoir affiché le document Google, puisque nous pouvons commencer à insérer le texte et nous pouvons également travailler sur le processus, la méthodologie de travail pour ce communiqué.

Donc, entre temps, j'attends que vous leviez la main, mais je vais déjà passer en revue le processus.

JULIA CHARVOLEN: Excusez-moi Manal de vous interrompre, mais je vois que Kavouss a levé la main.

MANAL ISMAIL: D'accord, merci Julia de m'avoir informé. Je suis désolée, je n'avais pas ouvert le bon onglet. J'apprends au fur et à mesure. Désolée Kavouss, je n'avais pas vu votre main. Allez-y. Est-ce qu'on pourrait allumer le micro de Kavouss ?

KAVOUSS ARASTEH: Bonjour, bonsoir à tout le monde. Excusez-moi de vous interrompre, mais vous avez soulevé une question par rapport au délai qu'on devra donner aux collègues pour réagir à la rédaction du communiqué. Je pense qu'on est limité par le nombre de journées que nous avons à notre disposition. Donc ce que je suggère c'est que s'il n'y a pas d'opposition et bien nous gardions ces 24 h. Étant donné les différents fuseaux horaires, je pense que ceci fonctionnera avec ces 24 h, on pourra donc tous consulter les différents départements impliqués dans la décision.

À moins qu'il y ait des oppositions, il me semble quand même qu'étant donné les délais qui sont stricts, puisqu'il nous faut publier le communiqué une journée avant la fin, donc l'idée serait de garder ce délai de 24 h.

Ceci étant, même si tout communiqué du GAC devrait avoir un avis, c'est l'idéal, je pense qu'en fait ce n'est pas nécessaire s'il n'y a pas de

sujet qui nous préoccupe particulièrement. Donc soyons prudents par rapport à ça.

Et, dernière chose, comme toujours, je vous demande votre avis, si vous souhaitez rédiger quelque chose et si le sujet existe, et bien très bien, et je parle donc de l'avis. Sinon, et bien nous suivons le cours normal des choses.

Autre chose, par rapport à l'ICANN 68, invitons le conseil à soulever les questions. Donc lorsque nous parlerons avec eux, je crois qu'il faut que les choses soient plus formelles. Nos questions, nous les leur enverrons, ils ont le temps de formuler une réponse. Et je crois que ce n'est pas très bon d'avoir cette réunion avec le conseil et de parler de questions à soulever, point final. Je crois qu'il faut avoir une synthèse plus complète de la réponse. Il était marqué : serait-il possible que le conseil d'administration fasse ceci, etc., certaines de ces questions spécifiques, je pense, nécessitent une réponse. Donc oui, nous allons agir dans ce sens, avec tel délai, etc.

Donc voilà ce que je souhaitais dire, désolé d'avoir interrompu dès le début, mais il me semblait important de soulever ces points. Parce que lorsqu'on a une réunion avec une unité constitutive, je crois qu'il faut identifier le sujet spécifique dont on a parlé et le résultat. Il est important de parler du résultat de la conversation. C'est important à mon avis, c'est un sujet qui nous intéresse. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup Kavouss, merci d'avoir déclenché la discussion. Donc, prenons ces différents points.

Par rapport à la première chose que vous avez dite, en ce qui concerne le temps qu'on doit accorder à chacun pour passer en revue le communiqué, sur la base des fuseaux horaires, je suis d'accord. S'il n'y a pas d'objection, je pense qu'on peut suivre votre recommandation. C'est également ce que nous avons fait pour l'ICANN67, donc 24 h après avoir envoyé le communiqué définitif. A priori, nous sommes pratiquement d'accord sur tout, donc ce sera juste pour les commentaires absolument finaux. Et la dernière fois je crois qu'on avait utilisé la fin de la journée ouvrée dans les différents fuseaux horaires, donc la fin de la journée de travail. Je ne sais pas s'il y a des objections, sinon on peut peut-être prendre cette décision.

Ha, je vois que Vincent a la main levée. Vincent allez-y.

VINCENT GOUILLART : Oui bonjour Manal. Est-ce que vous m'entendez ?

MANAL ISMAIL: Oui, allez-y. Nous vous entendons.

VINCENT GOUILLART : Est-ce que vous m'entendez ?

MANAL ISMAIL: Oui, oui, allez-y.

VINCENT GOUILLART : Ha, désolé, excusez-moi, c'est de ma faute. Alors, tout d'abord, bonjour, bonsoir à tous. Je suis très heureux d'être avec vous tous aujourd'hui.

Et, étant donné que nous avons la joie d'avoir l'interprétation en simultané dans nos langues, je crois que je vais justement intervenir en français.

Je voudrais réagir à ce que Kavouss a dit à propos du temps qui nous serait laissé pour valider le communiqué. Je pense que ce serait dommage de se contenter 24 h alors que nous pourrions utiliser un peu plus. Et je pense que cela faciliterait la participation d'un certain nombre d'entre nous. Je pense que 48 h est un minimum, je rebondis sur un commentaire qui a été mis par Jorge dans le chat. J'aurais même tendance à penser que nous pourrions aller jusqu'à 72 h, mais 48 h serait un bon compromis je pense.

La situation est particulière, et ça nous aiderait tous d'avoir un peu plus de temps, je pense.

C'est une façon d'ajouter en fait une partie écrite à une procédure qui est avant tout orale. Et les périodes écrites, les procédures écrites sont utilisées par de nombreuses organisations et sont très utiles pour aider les participants ayant du mal à se joindre à la partie orale du processus. Les pays en développement avant tout.

Mais, en ce moment, nous avons tous à faire face à une situation difficile, la pandémie rend les choses difficiles pour tout le monde. Je

pense qu'une procédure écrite, un peu rallongée, ne pourra être que très utile pour nous tous. C'est pourquoi je voudrais m'inscrire dans les pas de Jorge et proposer un délai de validation de 48 h, qui me paraît utile et un bon compromis.

Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Vincent. Donc nous avons maintenant une proposition par Vincent de disposer de 48 h. Est-ce que cela convient à tout le monde ?

Je vois que Jorge est d'accord, ainsi que d'autres. Je vois également l'Égypte qui soutient cette proposition, et Betty qui est d'accord pour avoir plus de 24 h. Je pense que nous pouvons donc confirmer les 48 h et Kavouss, je vois que vous avez levé la main. S'il vous plaît.

Kavouss, excusez-moi, mais on ne vous entend pas.

IRAN :

Vous m'entendez maintenant ?

MANAL ISMAIL :

Oui.

IRAN :

Je pense qu'il faut voir les choses différemment. Combien de temps le communiqué devrait-il prendre pour être publié ? Et ensuite, compter

à partir des dernières modifications que l'on doit faire, et ensuite compter jusqu'à maintenant. Si nous avons 24 h disponible, je n'ai pas de problème, si on a 48 h de disponibles, je n'ai pas de problème. Mais le problème c'est que plus de temps on laisse pour revoir le communiqué, moins de temps on aura pour le rédiger. Et il faut que l'on comprenne cela.

Dans un environnement virtuel, cette procédure est plus compliquée, car nous ne sommes pas en face à face, on ne peut pas avoir les mêmes discussions et on a le problème des fuseaux horaires, etc. Vincent, comme moi-même, on commence très tôt le matin, etc. Et nous avons d'autres objectifs aussi. J'ai une réunion qui commence à midi heure de Genève, et donc je ne peux pas passer plus longtemps dans la réunion ICANN parce que j'ai d'autres engagements.

MANAL ISMAIL:

Excusez-moi de vous interrompre. Je pense qu'il y a un malentendu ici. Nous allons finaliser le communiqué jeudi, comme on le fait d'habitude, et nous n'allons pas finir la réunion jusqu'à ce qu'on finisse le communiqué. Cette période dont on parle, on la met à disposition de ceux qui ont des difficultés pour participer à la rédaction du communiqué et qui doivent donc avoir la possibilité de faire une dernière lecture de ce communiqué. Pour ce qui est de la rédaction, nous allons finir la rédaction de ce communiqué jeudi.

Désolée de vous avoir interrompu Kavouss. J'ai senti qu'il y avait un malentendu.

IRAN : Tout à fait, je vous comprends tout à fait. Mais, je pense que nous avons un temps limité pour la préparation également. Et puis vous parlez de jeudi, et il ne faut pas oublier que dans certains pays, jeudi et vendredi sont des jours non ouvrables. Et donc il faut prendre en considération tous ces éléments. Je comprends le délai de 48 heures. Mais peut-être que 24 h s'impose si on tient compte des différentes contraintes, au niveau des fuseaux horaires, au niveau des jours ouvrables, donc je pense que 24 h c'est plus que suffisant, sachant que jeudi et vendredi sont des jours non ouvrables pour certains pays. Donc je ne comprends pas tout à fait la situation. Est-ce que les 24 h posent problème à certains membres du GAC ?

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup Kavouss. D'après ce que j'ai compris, les gens auraient besoin d'un peu plus de temps pour pouvoir relire le communiqué, et ils sont prêts à le faire pendant le weekend, cela c'est une décision personnelle. Kavouss s'il vous plait.

IRAN : Pardon Manal, je pense qu'il y a un malentendu. Nous finissons le communiqué, et au bout de 48 h, par exemple, je propose des changements. Comment va-t-on mettre en place ces changements, comment va-t-on négocier ces changements ? C'est ça que je ne comprends pas. Parce que quelqu'un pourrait soulever un sujet dont on n'a pas discuté.

Et donc il faut tenir compte de cela, parce qu'il y a la question des fuseaux horaires également. Donc ça dépend du type de changement que l'on pourrait voir apparaître. Parce que si ces changements interviennent 48 h après, ce serait très difficile de les négocier. Donc comment va-t-on procéder dans ce type de cas ? Voilà la situation que j'envisage comme scénario.

Je pense que si on envisage donc un délai de 24 h, on a suffisamment de temps pour tenir compte des commentaires qui pourraient être faits. Sachant qu'on a 196 membres et qu'on doit se concentrer sur l'avis que nous devons préparer. Et je pense que 24 h c'est suffisant. Mais bon, si vous décidez que ce soit 48 h, je n'ai pas de problème non plus.

MANAL ISMAIL:

Merci Kavouss, merci de votre souplesse.

Et merci du point excellent que vous avez soulevé, à savoir que cette période que nous proposons aux collègues, ce n'est pas pour soulever des discussions qui sont déjà closes. Ces discussions doivent avoir lieu pendant les séances, pendant la conférence. Ce délai n'est pas là pour rouvrir des débats. Ce délai est pour faire une relecture finale du communiqué. Normalement, nous ne devrions pas avoir de commentaire supplémentaire une fois que le communiqué est arrêté.

Ceci étant, passons donc aux différents sujets, aux thématiques que l'on veut refléter dans le communiqué pour lancer les discussions par

rapport donc à ce communiqué, des discussions qui vont se poursuivre demain.

Kavouss a dit quelque chose tout à l'heure par rapport aux réponses que le conseil d'administration va nous donner par rapport aux questions que nous avons posées. Et donc cette question doit être confirmée pour savoir si nous pouvons faire ce qui a été proposé, à savoir faire un petit résumé des réponses que le conseil d'administration nous donnera par rapport aux questions que nous lui avons posées.

Maintenant je vais ouvrir la parole, une fois de plus, pour voir s'il y a des suggestions par rapport aux points que nous voulons inclure dans le communiqué.

Si j'ai bien compris, nous n'avons pas de point à inclure dans la partie avis, d'après ce dont on a discuté. N'hésitez pas donc à lever la main et à me dire si vous êtes d'accord ou si vous pensez qu'il y a d'autres sujets à inclure dans ce communiqué.

Donc nous allons nous concentrer maintenant sur les sujets que nous voulons inclure dans ce communiqué.

Merci Fabien d'avoir affiché sur l'écran le processus pour inclure des textes dans le Google Doc. C'est pour ceux qui ne savent pas encore ou qui ne maîtrisent pas encore suffisamment la façon dont on peut ajouter des textes dans le Google Doc, cela lorsque vous voulez faire des suggestions, et pour éviter d'effacer le texte que d'autres peuvent avoir proposé. Donc vous voyez les explications. Il faut s'assurer que

vous êtes bien identifié pour reconnaître quelle est votre suggestion. Et, finalement, il faut donc que vous appuyiez le bouton réponse – « reply » - autrement vos commentaires ne seront pas identifiés.

Donc est-ce que les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD est un sujet que vous voulez inclure dans le communiqué ?

Je suis en train de lire le commentaire de Jorge sur le chat, Jorge qui confirme vouloir inclure ce sujet dans le communiqué. J'en prends note.

Ensuite, utilisation malveillante du DNS, mais avant je vais donner la parole à Kavouss. Kavouss s'il vous plait.

IRAN :

Merci Manal. Je pense qu'on est en train de discuter de quelque chose qui n'est pas tout à fait lié à l'avis du GAC. Ce n'est pas un avis du GAC. Est-ce que j'ai raison ? On ne parle pas de l'avis du GAC, on parle tout simplement des points qu'on va inclure dans le communiqué. Il faut être clair. La plupart de ces points sont les points que nous allons aborder avec le conseil d'administration. Et tout cela sera inclus dans le communiqué.

Je n'ai pas de problème avec ça, mais la question est de savoir quel est le texte que nous voulons inclure dans le communiqué. Donc série ultérieure de nouveaux gTLD, quel est le texte que nous voulons inclure ? Pour l'utilisation malveillante du DNS, qu'est-ce que nous

voulons dire par rapport à cela ? EPDP, qu'est-ce que nous voulons inclure qui n'a pas été inclus auparavant ?

Nous devrions vraiment avoir une idée très claire de ce que nous allons inclure, une inclusion qui porte sur des éléments que nous n'avons pas abordés auparavant.

Voilà donc les questions pour le conseil d'administration, ça, ça peut figurer dans le communiqué. Ensuite, qu'est-ce qu'on peut inclure d'autre ? On a parlé sur certains points plus de 10 fois, on a parlé de l'utilisation malveillante du DNS, c'est assez nouveau.

Je n'ai pas de problème avec les thématiques, mais la question est de savoir ce qu'on en a à dire.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Kavouss. Et, effectivement, c'est ce que je pense moi aussi. Voilà les trois sujets éventuels, puisque ce sont les priorités du GAC pour la réunion.

Donc je vois bien comme vous ces trois sujets éventuels reflétés dans notre communiqué, donc les séries ultérieures, l'EPDP et l'utilisation malveillante du DNS.

Ceci étant, je souhaitais demander aux responsables de dossiers de nous aider à rédiger les différentes parties. Mais peut-être pourrait-on indiquer les différents points principaux de chaque thème, de manière à avoir un feu vert, pour continuer à rédiger le texte.

Certaines parties devront être clarifiées lors de la discussion de demain, mais étant donné qu'il ne s'agit pas d'un avis au conseil, et que ce sera surtout une synthèse de ce que nous souhaitons, je pense, enfin j'espère qu'il n'y aura pas de controverses.

Mais si les responsables de dossiers ont déjà des messages clefs à partager avec les différents membres du GAC, et bien il serait bon de le savoir de manière à pouvoir passer en revue notre communiqué plus tard, donc mercredi et jeudi.

En ce qui concerne les procédures ultérieures, j'espère que Jorge et Lisa accepteront de nous aider à rédiger cette partie.

Et avant de continuer, je vois que Fabien a la main levée. Allez-y Fabien.

FABIEN BETREMIEUX :

Désolé de vous interrompre dans le flux des différentes thématiques, mais je voulais simplement vous mentionner que le représentant du petit groupe du GAC sur l'EPDP est en train de parler du texte du communiqué et il en parlera pendant la session du GAC sur le WHOIS et sur la protection des données, donc juste après cette réunion. Donc je voulais simplement le signaler.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Fabien. Effectivement, c'est un commentaire tout à fait opportun. Donc les membres du petit groupe présenteront sur ce

sujet tout à l'heure. Et donc ceci nous permettra de nous préparer pour cette partie du communiqué.

Kavouss allez-y.

IRAN :

Oui, merci. Effectivement Fabien c'est une excellente réflexion, c'est l'homme de l'EPDP à l'ICANN au sein du GAC, et il travaille beaucoup sur ce sujet.

Mais j'aimerais répéter ce que j'ai dit tout à l'heure. Il ne faut pas considérer que d'un côté nous faisons partie de l'EPDP avec une petite équipe et que, de l'autre côté que nous remettons en question les discussions qui sont finalisées à ce niveau.

Donc je le répète, nous devons travailler avec la communauté, avec pour objectif de bâtir le consensus. Donc ce petit groupe, je pense, ne doit pas soulever des points qui n'ont pas été ou qui n'ont pas donné lieu à un accord à l'EPDP, parce que cela n'est pas bon. Donc il est important de bien utiliser ce sur quoi on s'est mis d'accord. Il faut faire attention à ne pas être en contradiction avec ce qui a été débattu, parce qu'il y a un certain nombre de personnes, même si on ne veut pas être comparé avec les noms commerciaux, mais quoiqu'il en soit il faut faire attention. Donc je respecte le travail de Fabien et de son équipe, mais faisons attention à ce que nous soulevons.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup Kavouss. Et, effectivement, les collègues du GAC qui font partie du petit groupe participent déjà au processus EPDP. Et lorsqu'il y a un argument valide du côté EPDP et bien, ne répétons pas incessamment les mêmes positionnements. Mais si nous sommes toujours convaincus que c'est important, je pense que l'on peut répéter ces prises de position. Cette décision dépendra du GAC, le texte sera présenté à tout le GAC et sera soumis à l'approbation du GAC évidemment. Mais merci en tout cas au petit groupe de l'EPDP.

Nous avons maintenant Jorge, Lisa et Benedetta qui vont contribuer au texte sur les séries ultérieures des nouveaux gTLD. Donc les membres du petit groupe avec Fabien pour l'EPDP. Et je pense que nous pouvons également compter sur le PSWG. Avec votre aide Fabien également pour l'utilisation malveillante du DNS.

FABIEN BETREMIEUX : Oui Manal. Je ferais part de votre requête aux personnes concernées, et je pense que de toute façon c'est entendu.

MANAL ISMAIL: Merci Fabien pour cette confirmation. Autre chose par rapport aux autres sections du communiqué ? Y a-t-il d'autres thèmes importants ? Donc deux choses encore.

Kavouss allez-y. Kavouss nous ne vous entendons pas.

IRAN : J'espère que ça va maintenant. Donc en termes d'exactitude, nous en avons parlé, jusqu'à 40 % des informations sont inexactes. Nous en avons parlé hier lors du forum communautaire. Il y a des gens qui ont soulevé la question de savoir ce qu'il faut faire avec tout ça. Est-ce que ceci fait partie de la question de l'utilisation malveillante du DNS la question de l'exactitude ?

MANAL ISMAIL: Merci Kavouss. Je crois qu'effectivement ça fait partie de l'utilisation malveillante du DNS, mais également de l'EPDP. Je crois que l'exactitude, c'est un des sujets en cours de résolution, ou en cours d'accord au sein de l'EPDP. Donc si c'est une des thématiques suivies, mais je ne pense pas, il ne semblerait pas que ces questions soient résolues lors de la phase 2. Mais, encore une fois, je pense que l'exactitude en fera partie, pas nécessairement dans les deux sections, mais au moins dans la partie EPDP. Encore une fois, peut-être que Fabien vous pourrez parler de ce message de Kavouss au porte-plume.

Kavouss, allez-y.

IRAN : J'espère que vous m'entendez. Donc effectivement ce n'est pas un problème de l'indiquer dans les deux endroits, mais si on le soulève dans un endroit on pourra peut-être faire référence au fait que ça fait partie de l'autre section également. Donc peut-être que dans le cadre de l'EPDP, on pourrait dire que l'équipe de l'EPDP en a parlé, que ça ne fait pas partie de leur travail de manière spécifique, etc. Mais peut-

être qu'on pourrait mettre toutes les discussions dans le cadre de l'utilisation malveillante du DNS.

Donc effectivement, ce n'est pas un problème de le mettre dans les deux, mais ça appartient aux deux, donc je pense qu'il faut quand même mentionner ce qu'il se passe en termes d'exactitude au niveau de l'EPDP et dire que la discussion plus large, en termes d'exactitude, et bien elle est évoquée dans la partie 2 du DNS. Je pense que ça pourrait être une manière de gérer la situation.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Kavouss.

Nous allons essayer d'éviter effectivement les répétitions, sauf s'il y a des perspectives différentes. Mais sinon nous allons effectivement essayer d'éviter toute répétition du même texte.

Et, d'ailleurs, en tant que panéliste, vous pouvez allumer votre micro par vous-même Kavouss. Donc lorsque je vous donne la parole, vous avez cette possibilité.

Donc je pense que ça va en ce qui concerne les thématiques importantes pour le GAC. S'il y a des messages clefs, des réflexions initiales sur les différents sujets, et bien n'hésitez pas à en faire part aussi rapidement que possible.

En ce qui concerne les questions du conseil d'administration, peut-être que Rob nous pourrions leur indiquer que nous allons insérer des petites réponses dans les questions. Il serait bon pour eux de le savoir.

Et puis cela permettrait également de clarifier dans leurs réponses. S'il y a une petite réponse à la question, donc que ce soit clair de manière à ce qu'on puisse refléter ceci dans le communiqué.

Enfin, par rapport aux délais... Alors, je vois que Kavouss a la main levée. Allez-y Kavouss d'abord.

IRAN :

Oui, suivant notre discussion avec le conseil, il y aura peut-être d'autres points qui seront liés soit au DNS, soit à l'EPDP, soit aux séries ultérieures ou autre. Et on pourra soit les inclure, soit ajouter d'autres choses.

Mais j'aimerais mentionner qu'il y avait à une époque un document, un document très utile d'ailleurs du conseil, qui faisait référence à tous les avis dont nous avons fait le suivi, ce qui était en phase de considération, etc., et donc si nous pensions que l'attention portée n'avait pas été suffisante, et bien nous pouvions faire un suivi. Un suivi dans un domaine éventuel. Et l'idée c'était d'envoyer des requêtes pour accélérer les choses.

Je n'ai pas quelque chose de précis à l'esprit, mais c'est peut-être quelque chose que vos vice-présidents pourraient prendre en considération, donc regarder un petit peu le suivi à faire, pas dans le cadre de l'avis du GAC, mais peut-être dans le cadre de la communication des points de vue du GAC au conseil d'administration.

Si nous identifions des domaines dans lesquels les progrès effectués ne sont pas suffisants, je ne sais pas, peut-être la question des OIG ou

la disposition par rapport à la GNSO, dire peut-être que ce groupe continuera son travail...

Donc l'idée ce serait de remettre un petit peu les choses au point par rapport aux décisions sur lesquelles il faut faire un suivi, ou aux décisions qui doivent être un petit peu accélérées.

GULTEN TEPE : Manal, vous avez désactivé votre micro.

JULIA CHARVOLEN : Il paraîtrait que Manal n'est plus connectée. Fabien, est-ce que vous voulez continuer ou vous voulez attendre Manal ?

FABIEN BETREMIEUX : Luisa sur le chat propose d'attendre quelques minutes jusqu'à ce que Manal se reconnecte. Alors on va attendre quelques minutes s'il vous plait.

Juste pour rappel, nous attendons Manal, qu'elle se reconnecte. S'il vous plait, veuillez patienter jusqu'à ce que Manal se reconnecte pour poursuivre la séance. Merci.

Vous avez levé la main Kavouss ?

IRAN : Oui, tout à fait, je voulais proposer la même chose. Ce serait peut-être souhaitable que l'un des vice-présidents en l'absence du président

pour des problèmes de connexion puisse prendre le relai. Donc on parlait de la considération des autres avis du GAC et identifier les différents éléments qui nécessitent un suivi, ou qui nécessite d'un processus qui doit être accéléré. Voilà les propositions qu'on avait faites. Et on verra, lorsque Manal va se reconnecter, si elle est d'accord ou pas avec ces suggestions.

Mais bon, les problèmes de connexion, ça peut arriver, ça m'est arrivé à plusieurs reprises, et donc on va attendre jusqu'à ce que la présidente se reconnecte. Mais le point que j'ai soulevé était tout à fait simple.

FABIEN BETREMIEUX : Merci Kavouss. Comme vous l'avez dit, nous passons.. Ha Manal, très bien.

MANAL ISMAIL: Je suis de retour, je m'étais déconnecté, je ne réussissais pas à me reconnecter.

FABIEN BETREMIEUX : Oui, nous pouvons vous entendre, et nous étions à la section 6 du communiqué. Comme Kavouss l'a suggéré, on avait quelques suggestions et nous en sommes là.

MANAL ISMAIL : Très bien. Même si nous ne sommes pas en mesure de résoudre cela maintenant, nous pourrions continuer avec une autre section.

[L'interprète s'excuse mais le son n'est pas tout à fait clair]

Donc je pense que le seul point qui nous reste c'est de confirmer le délai de 48 h. Merci Kavouss de votre souplesse et d'avoir accepté la décision de la majorité.

Donc peut-on confirmer les 48 h sachant que l'échéance sera, à un moment donné, samedi, et que ce sera en weekend ? Donc je ne suis pas sûre que le personnel de soutien sera en mesure de publier en ligne le communiqué pendant le weekend, ou si ce sera fait lundi matin.

Je pense qu'on doit être conscient que les 48 h vont finir un samedi.

FABIEN BETREMIEUX : Manal, si vous me permettez, j'aimerais confirmer si vous pensez à 48 h exactes à partir du moment où on finit la rédaction du communiqué ou bien si, comme on l'a fait avant – à l'ICANN67 – ce délai correspondrait à samedi en fin de journée ou bien samedi à 8 h UTC.

JULIA CHARVOLEN : Fabien, Manal vient de se déconnecter encore.

FABIEN BETREMIEUX : Oui, alors, on reviendra plus tard à cette question.

FABIEN BETREMIEUX : Je pense qu'on est d'accord sur le fait que le samedi 27 juin tous les membres du GAC auront dû relire le communiqué et exprimé leur point de vue, le cas échéant. Ce qu'il reste à confirmer, c'est précisément quand ce samedi, c'est la date butoir de fin de ce délai.

Lors de l'ICANN 67, on s'était mis d'accord sur le fait que ce serait en fin de sujet de tous les fuseaux horaires du samedi. Donc soit on fait cela, soit on se met d'accord sur une heure, comme par exemple 18 h UTC du samedi 27 juin.

MANAL ISMAIL: Y a-t-il des objections par rapport à cette suggestion ?

FABIEN BETREMIEUX : Sur le chat Jorge et Luisa suggéraient fin de la journée de travail, mais je pense qu'ils pourraient accepter votre suggestion de fin de journée, end of day en anglais.

MANAL ISMAIL: Je pense que dans tous les cas, cela prend parfois un petit peu plus de temps à partir de la fin de la réunion de distribuer le communiqué, donc je ne suis pas sûre par rapport au fait de mettre une heure précise. Je pense que votre suggestion Kavouss couvre tout, si on dit samedi 27 juin 18 h UTC. Ou alors de fermeture des bureaux comme c'était suggéré par quelqu'un d'autre.

FABIEN BETREMIEUX : Nous avons donc une autre main levée. Kavouss qui souhaite prendre la parole.

IRAN : Oui Fabien. Nous avons cette situation dans d'autres endroits en dehors de l'ICANN. Par exemple 23 h 59 UTC. Donc on peut garder ces deux options pour le moment, on continue avec le communiqué, et après on décide si l'on choisit 18 h UTC ou 22 h 59 UTC ou... Mais il faut en tout cas faire référence à l'heure UTC pour que ce soit plus clair pour tous.

Et donc si c'est nécessaire, on garde 18 h UTC, et si nécessaire on choisit 23 h 59 UTC. Merci.

FABIEN BETREMIEUX : Merci. Manal ?

MANAL ISMAIL : Oui, Kavouss, on prend note de ce que vous avez proposé, les deux heures, et on pourra prendre une décision une fois qu'on aura fini le communiqué.

Y a-t-il d'autres points que vous souhaitez aborder ? Je pense qu'il nous reste une minute de notre séance. Fabien ?

FABIEN BETREMIEUX : Il n'y a pas de commentaire sur le chat.

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Fabien.

FABIEN BETREMIEUX : Désolé d'interrompre, on a une main levée, c'est Kavouss.

IRAN : Oui, est-ce qu'on doit faire référence à la question des OIG ou pas ? Je m'en remets à Jorge pour qu'il nous dise ce qu'il faudrait faire, car il suit de très près cette question. Mais peut-être qu'il faudrait ajouter un ou deux paragraphes par rapport à cette question.

MANAL ISMAIL: Merci Kavouss d'avoir signalé cela. Je ne suis pas sûre si Jorge souhaite y répondre ou marquer quelque chose sur le chat. Mais Jorge ou Brian pourront en parler pendant la séance de demain. Nous devons donc prévoir un créneau pour aborder cette question.

Maintenant je vais remercier toutes les personnes présentes pour cette discussion et cela conclut notre séance de révision du communiqué. Nous allons avoir une pause, et nous allons nous retrouver lors de notre prochaine séance sur le WHOIS à 11 h 30 heure de Kuala Lumpur.

Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]